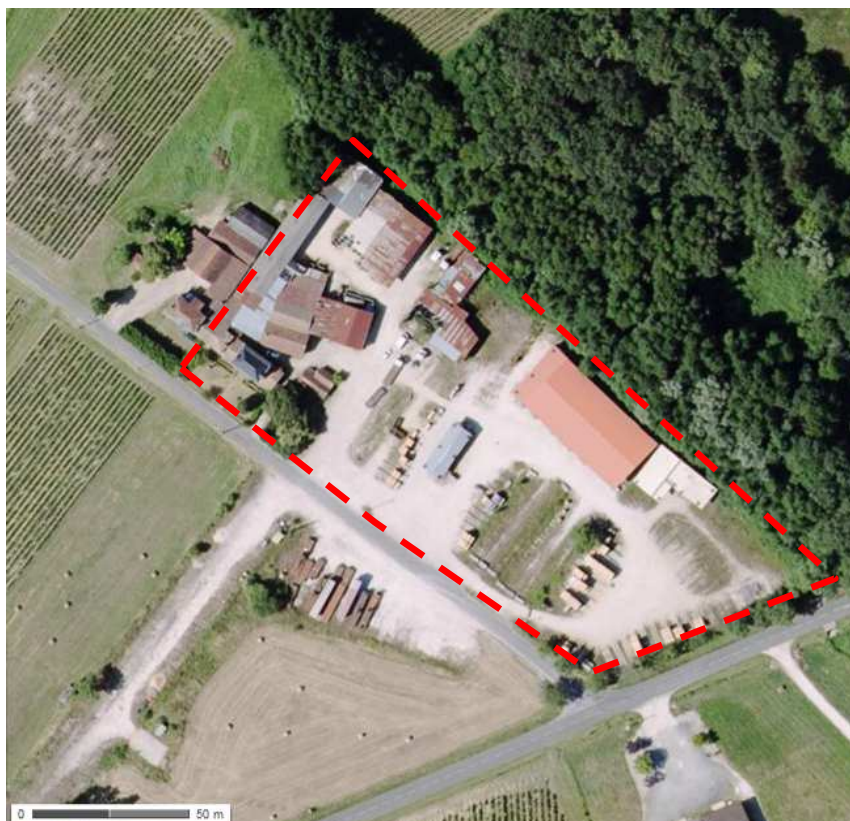


## ETUDE DE MAITRE LOUIS HIROU

### MEMOIRE DE CESSATION D'ACTIVITE ET EVAL PHASE 1 (Missions A100, A110 et A120 selon NF X 31-620-2)

Site à l'étude : Site RULLEAU de Lansac (33)



DEKRA INDUSTRIAL SAS  
Bât. C – 1 Avenue Neil Armstrong  
33 700 Mérignac  
Tél. 05 56 13 61 66  
Fax 05 56 36 02 37

**Affaire n° : 5149470A**

**Chef de projet :** Emmanuel LIENHARD

#### **Modifications et évolutions**

Date	Indice	Modifications apportées
23/09/2014	1	Validation

## RESUME NON-TECHNIQUE DE L'ETUDE

<p>CONTEXTE DE LA MISSION</p>	<p>Dans le cadre de la liquidation judiciaire des établissements RULLEAU, la SELARL Hirou en la personne de Me Louis HIROU a mandaté DEKRA INDUSTRIAL pour la réalisation du mémoire de cessation d'activité du site de Lansac, compte tenu de son classement ICPE sous le régime de l'Autorisation. Cette mission vise à constituer le mémoire de cessation d'activité tel que prévu au titre de l'article R.512-39 du code de l'environnement et à réaliser une mission d'évaluation environnementale (EVAL Phases 1 selon la Norme NFX 31-620) pour savoir si le site est susceptible d'être à l'origine d'un impact sur l'environnement à la suite de ses activités.</p>
<p>CONTEXTE HISTORIQUE</p>	<p>La zone correspond à plusieurs parcelles de la section B du cadastre de Lansac, pour une surface totale de l'ordre de 15 000 m<sup>2</sup> pour la partie occupée par l'activité.</p> <p>Le site est une ancienne scierie, qui traitait environ 3 200 m<sup>3</sup> de bois par an.</p> <p>Les installations comprenaient les différentes machines de coupe, un poste transformateur, deux bacs de trempage sous abri entourés d'une fosse maçonnée, différents bâtiments (atelier de maintenance des véhicules, local fermé pour stockage des huiles, graisses et machines, bureaux / réfectoire, hangars, etc.) ainsi qu'une cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil aérienne reposant sur une dalle béton reliée à un volucompteur posé sur le sol. Le bois traité était stocké à proximité du bac de trempage en extérieur. Une partie des terrains au Nord-Ouest est utilisée comme habitation et exploitation agricole, sans séparation physique avec le site RULLEAU.</p> <p>D'après les informations recueillies, l'activité d'exploitation forestière, puis de sciage et de préservation des bois par trempage est présente depuis 1956. L'activité de sciage s'est progressivement marginalisée dans les années 2000 pour définitivement s'arrêter fin juin 2005. Le site est ensuite devenu une plate-forme de distribution et de stockage de produits bois. L'activité de préservation des bois par trempage et de production de piquets a cependant été maintenue au droit du site.</p> <p>L'activité sur le site a cessé en 2013.</p>
<p>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</p>	<p>Le site étudié se trouve au droit de remaniements colluvionnaires wurmiens et sub-actuels (éboulis de pente et matériaux argileux).</p> <p>La première nappe présente à environ 1 - 2 m de profondeur sous le site est une nappe libre. La vulnérabilité de ce milieu au droit du site est importante du fait de l'absence d'horizons imperméables offrant une protection vis-à-vis d'une pollution éventuelle en surface. La sensibilité des eaux souterraines est localement considérée comme faible, du fait de l'absence d'usage référencé de cette première nappe à proximité du site.</p> <p>Le ruisseau des Marguerites est localisé en limite Est du site et s'écoule vers le Sud en direction de la Dordogne, qu'il rejoint à environ 4,5 km au Sud du site. Compte tenu de la proximité de ce ruisseau, les eaux superficielles apparaissent vulnérables et sensibles à une pollution provenant de la zone d'étude.</p> <p>Aucune zone naturelle protégée n'est identifiée dans un rayon d'1 km autour du site.</p> <p>Le site n'est pas localisé en zone sensible vis-à-vis du risque de remontée de nappe.</p>

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION	<p>Plusieurs zones sensibles peuvent être identifiées par rapport aux activités passées sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stockage d'huiles,</li> <li>- Cuve aérienne de gasoil et volucompteur,</li> <li>- Ancien atelier de maintenance des véhicules,</li> <li>- Anciens bacs de trempage,</li> <li>- Zone de stockage des cuves de produit de traitement du bois,</li> <li>- Zone de stockage des bois traités sur sol nu.</li> </ul>
DONNEES DISPONIBLES SUR LES SOLS ET LES EAUX SOUTERRAINES	<p>Des investigations ont déjà été réalisées au droit du site à la fois sur les sols et les eaux souterraines à partir de 2004. Elles ont conclu à la mise en évidence d'une pollution des sols au niveau de l'ancien bac de traitement PCP. Cette zone a fait l'objet de travaux de dépollution en 2007, complétés en 2008, consistant à l'excavation des terrains pollués. En parallèle, la surveillance de la qualité des eaux souterraines à une fréquence semestrielle à annuelle a mis en évidence une augmentation de la teneur en PCP suite à la réalisation des travaux de dépollution, probablement lié au fait que la zone excavée n'a pas été refermée tout de suite après les travaux, et favorisant donc la migration de la pollution résiduelle vers les eaux souterraines par infiltration des eaux de pluie. La dernière campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines date de mai 2012.</p>
CONCLUSIONS	<p><b>Une pollution résiduelle des eaux souterraines en PCP était toujours présente au droit du site lors de la dernière campagne d'analyses réalisée (mai 2012). L'usage futur pour le site n'est pas encore défini. Sur la base des données recueillies, un changement d'usage du site n'est à ce jour pas envisageable.</b></p>
RECOMMANDATIONS	<p>Il apparaît nécessaire de mener au moins une nouvelle campagne de prélèvements et d'analyses des eaux souterraines, pour mesurer les concentrations actuelles en aval du site, et étudier la possibilité de mesures de dépollution sur les eaux souterraines, voire la recherche d'une pollution résiduelle au niveau des sols du site.</p>

## IDENTIFICATION

DONNEUR D'ORDRE	<b>Etude de Maître Louis HIROU</b> 6-7 boulevard Aristide Briand 33 500 LIBOURNE		
INTERLOCUTEUR	Me Louis HIROU		
SITE A L'ETUDE	Etablissements RULLEAU 3 rue Barrier 33 710 LANSAC		
TYPE D'ETUDE	Mémoire de cessation d'activité (MCA)		
MISSIONS (SELON NFX-31620)	A100, A110 et A120		
N° D'AFFAIRE	5149470A		
VERSIONS	-	11/08/2014	Création
	1	23/09/2014	Validation
SOUS-TRAITANCE	-		
CHEF DE PROJET	Emmanuel LIENHARD	Visa : 	
SUPERVISEUR	Marie GAULME	Visa : 	

## SOMMAIRE

1	INTRODUCTION.....	8
1.1	Contexte	8
1.2	Sources d'information et organismes consultés	9
2	MISSION A100 : VISITE DU SITE ET DE SES ENVIRONS .....	10
2.1	Description du site d'étude	10
2.2	Description détaillée du site d'étude	13
2.3	Description de l'environnement proche du site d'étude	17
3	MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE.....	18
3.1	Principales phases d'occupation et activités	18
3.2	Situation administrative et classement ICPE	18
3.3	Recensement national du site d'étude (BASIAS et BASOL)	19
3.4	Incidents et accidents répertoriés sur le site d'étude	19
3.5	Etude de photographies aériennes anciennes	20
3.6	Etudes antérieures sur le site d'étude	26
3.7	Sources potentielles de pollution	28
4	MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX .....	29
4.1	Contexte géologique	29
4.2	Contexte hydrogéologique	30
4.3	Contexte hydrographique	31
4.4	Risques naturels	31
4.5	Climatologie	32
4.6	Espaces réglementaires protégés	32
5	ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL .....	33
5.1	Recensement des cibles potentielles	33
5.2	Voies potentielles d'exposition	33
5.3	Synthèse des voies de transfert et nature des expositions	34
6	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION EVAL .....	36
6.1	Conclusions	36
6.2	Recommandations	38
7	MESURES DE MISE EN SECURITE .....	39
7.1	Mise en sécurité du site	39
7.2	Elimination des déchets et produits dangereux	39
7.3	Enlèvement du matériel	39



7.4	Mesures de mise en sécurité restant à réaliser	39
8	SYNTHESE ET PROPOSITION POUR LE TYPE D'USAGE FUTUR .....	40
9	LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS .....	41
9.1	Incertitudes	41
9.2	Justification des écarts	41

## TABLEAUX

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés.....	9
Tableau 2 : Voies de transfert et nature des expositions.....	34

## FIGURES

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude .....	10
Figure 2 : Vue aérienne de la zone d'étude .....	11
Figure 3 : Plan parcellaire.....	12
Figure 4 : Occupation de la zone d'étude.....	14
Figure 5 : Photographie aérienne de 1956 .....	20
Figure 6 : Photographie aérienne de 1966 .....	21
Figure 7 : Photographie aérienne de 1978 .....	22
Figure 8 : Photographie aérienne de 1986 .....	23
Figure 9 : Photographie aérienne de 1991 .....	24
Figure 10 : Photographie aérienne de 2000 .....	25
Figure 11 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Blaye-et-Sainte-Luce.....	29
Figure 12 : Schéma conceptuel initial .....	35

## ANNEXES

Annexe 1 : Fiche BASOL 33.0136 (2 pages)

Annexe 2 : Fiche descriptive de la masse d'eau souterraine FRFG071 (2 pages)

Annexe 3 : Fiche descriptive de la masse d'eau superficielle FRFRT32\_14 (2 pages)



## GLOSSAIRE

---

**AEP** : Alimentation en Eau Potable ;

**APPB** : Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope ;

**BASIAS** : Base de données des Anciens Sites Industriels et d'Activités de Services ;

**BASOL** : Base de données sur les sites et sols pollués ou potentiellement pollués ;

**BRGM** : Bureau de Recherche Géologique et Minière ;

**BSS** : Base de données du Sous-Sol ;

**BTEX** : Benzène, Toluène, Ethylbenzène et Xylènes ;

**COHV** : Composés Organiques Halogénés Volatils ;

**DIB** : Déchet Industriel Banal ;

**DEEE** : Déchet d'Équipement Électrique et Électronique

**DREAL** : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement ;

**ETM** : Éléments en Traces Métalliques ;

**EVAL** : Évaluation environnementale de la qualité des sols ;

**HAP** : Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques ;

**HCT** : HydroCarbures Totaux ;

**ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement ;

**IGN** : Institut Géographique National ;

**INRA** : Institut National de la Recherche Agronomique ;

**MEDAD** (aujourd'hui devenu MEDDE) : ancien Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

**NGF** : Nivellement Général de la France ;

**PCP** : PentaChloroPhénol ;

**RN** : Réserve Naturelle ;

**SIC** : Site d'Importance Communautaire ;

**VHU** : Véhicule Hors d'Usage ;

**ZICO** : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux ;

**ZNIEFF** : Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique ;

**ZPS** : Zones de Protection Spéciale ;

**ZSC** : Zones Spéciales de Conservation.



# 1 INTRODUCTION

## 1.1 CONTEXTE

Par jugement en date du 31 juillet 2013 le Tribunal de Commerce de Libourne a prononcé la liquidation judiciaire de la SAS ETABLISSEMENTS JEAN PIERRE RULLEAU. La SELARL HIROU prise en la personne de Maître Louis HIROU a été désigné comme liquidateur judiciaire.

Par ordonnance du Juge-commissaire en date du 2 juillet 2014, la SELARL HIROU est autorisée à faire intervenir DEKRA INDUSTRIAL pour la réalisation d'un Mémoire de Cessation d'Activité comprenant une mission d'évaluation environnementale – Phase 1 pour les sites suivants : Cestas, Saint-Magne et Lansac.

Le présent rapport concerne le site de Lansac.

La zone correspond à plusieurs parcelles de la section B du cadastre de Lansac, pour une surface totale de l'ordre de 15 000 m<sup>2</sup> pour la partie occupée par l'activité.

Cette mission vise à constituer le mémoire de cessation d'activité tel que prévu au titre de l'article R. 512-39 du code de l'environnement et à réaliser une mission d'évaluation environnementale (EVAL Phase 1 selon la Norme NFX 31-620) pour savoir si le site est susceptible d'être à l'origine d'un impact sur l'environnement à la suite de ses activités.

Conformément à notre proposition référencée 2014-2490-5110-Version 1, les missions (MCA + EVAL) ont consisté en la réalisation des prestations suivantes :

- Une visite détaillée (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une description des installations en cessation d'activité ;
- Une description des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- Les incidents / accidents répertoriés ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- Les mesures prises pour assurer la mise en sécurité du site.

Cette étude est réalisée selon la méthodologie développée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'énergie (MEDDE anciennement MEDAD) relative à la gestion des sites « potentiellement » pollués, introduite par la circulaire du 8 février 2007 et les textes associés.



## 1.2 SOURCES D'INFORMATION ET ORGANISMES CONSULTÉS

Les organismes, personnes ou bases de données consultés pour l'élaboration du présent document sont détaillés dans le tableau suivant.

SOURCE DE L'INFORMATION	DATE DU CONTACT	DOCUMENT OU INFORMATION RECUEILLIE
Documents ou sites internet consultés		
IGN (site internet GEOPORTAIL)	Septembre 2014	Cartes de la zone d'étude, photographies aériennes actuelles et anciennes
CADASTRE (site internet)	Septembre 2014	Consultation des parcelles cadastrales du secteur
INFOTERRE (site internet)	Septembre 2014	Cartes et coupes géologiques, caractéristiques des points d'eau dans le secteur d'étude
DREAL (site internet)	Septembre 2014	Zone de protection faune/flore et espaces
BASIAS (site internet)	Septembre 2014	Inventaire historique de sites industriels
BASOL (site internet)	Septembre 2014	Inventaire des sites potentiellement pollués
BRGM (site internet)	Septembre 2014	Sensibilité à la remontée de nappe
Agence de l'eau Adour Garonne	Septembre 2014	Masses d'eaux souterraines et superficielles
Google Maps	Septembre 2014	Photographies aériennes

Tableau 1 : Liste des organismes, personnes ou bases de données consultés

## 2 MISSION A100 : VISITE DU SITE ET DE SES ENVIRONS

### 2.1 DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE

#### 2.1.1 LOCALISATION GENERALE ET IDENTIFICATION DU SITE D'ETUDE

Le site à l'étude est localisé au 3, rue Barrier sur la commune de Lansac (33), en limite Nord-Est de la commune.

Le terrain est globalement plan, avec une altitude moyenne de 26 m NGF d'après la carte IGN.

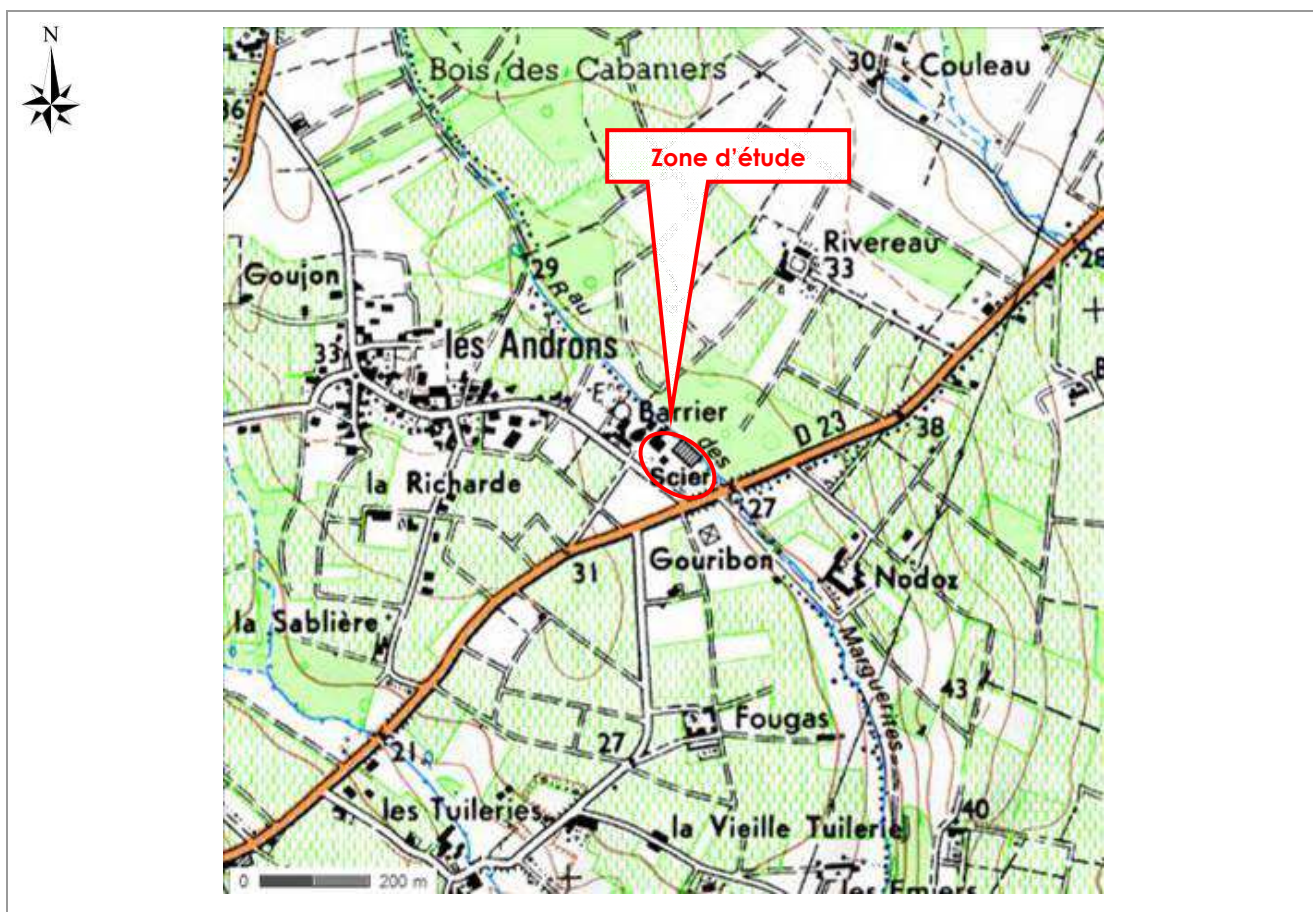
Les coordonnées géographiques approximatives du centre du site sont les suivantes :

Longitude : 0°31'05'' O

Latitude : 45°04'13.5'' N

#### 2.1.2 LOCALISATION CADASTRALE

La zone d'étude correspond à plusieurs parcelles de la section B du cadastre de Lansac, pour une surface totale de l'ordre de 15 000 m<sup>2</sup> : parcelles 357 et 484. A noter qu'une partie des parcelles 358 et 359 a été mis à disposition par M. RULLEAU pour le passage / parking des camions.

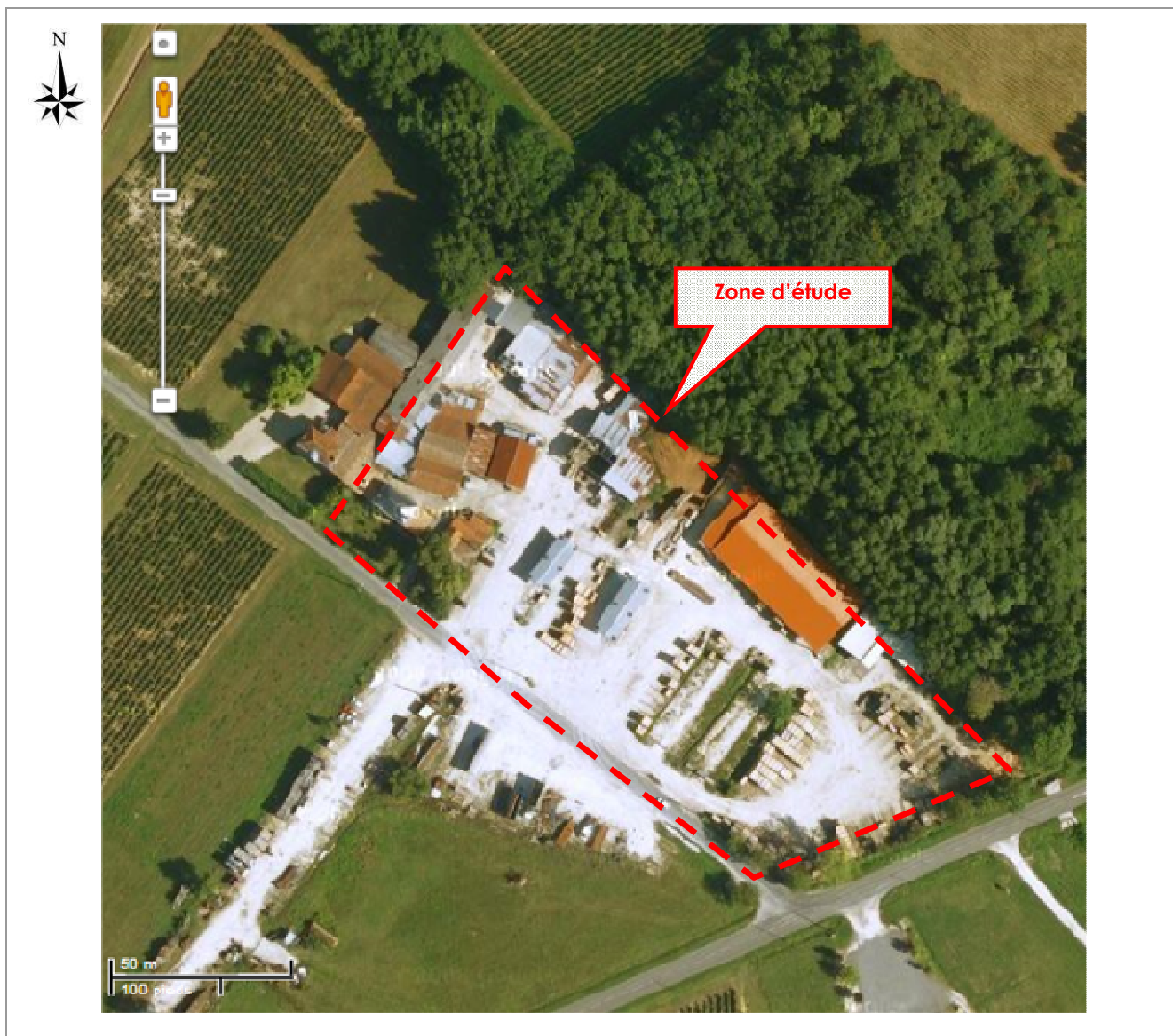


Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Référence :	5149470A
Source :	IGN
Échelle :	voir carte



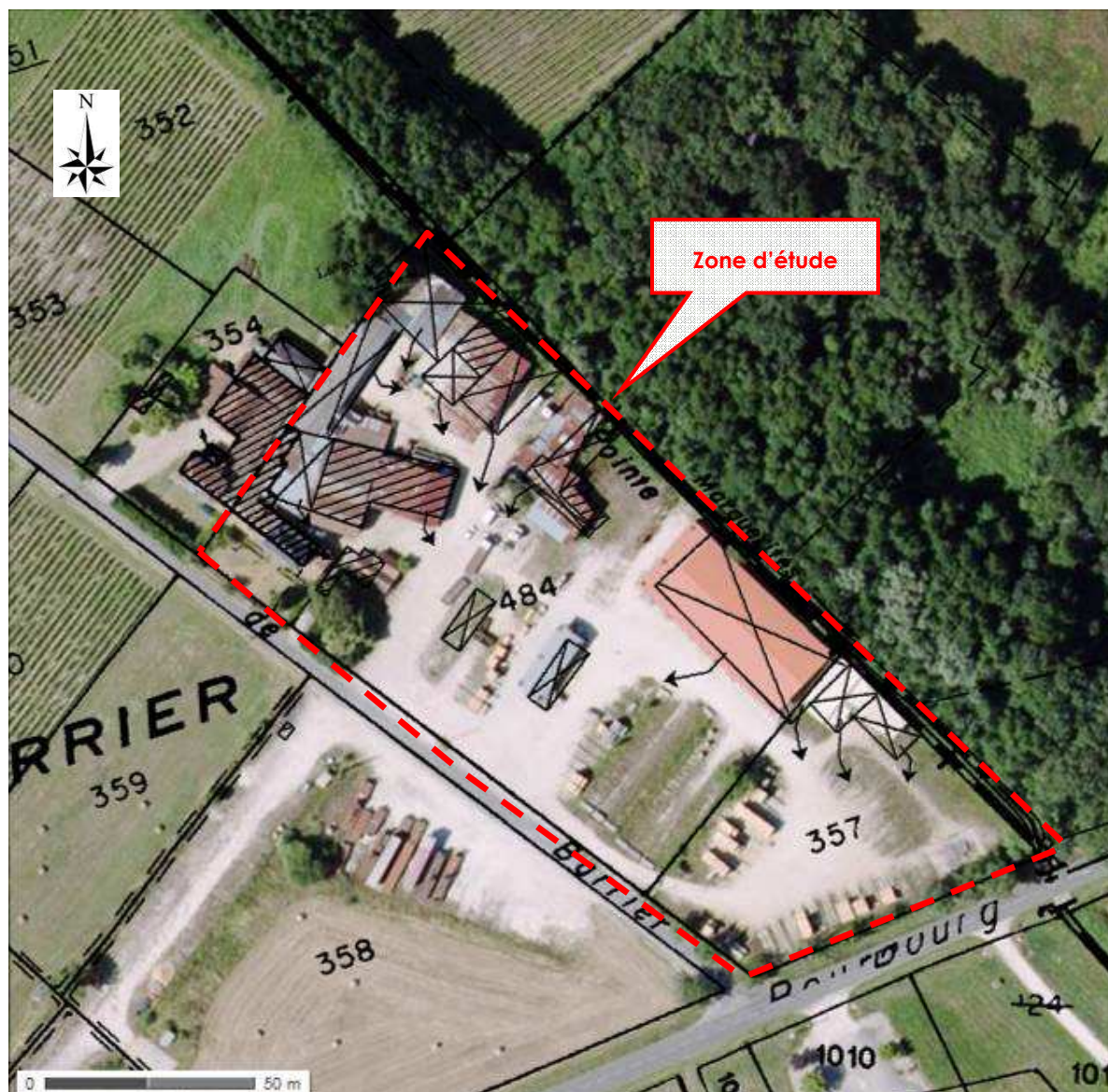


Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 2 : Vue aérienne de la zone d'étude

Référence :	5149470A
Source :	Google Maps
Échelle :	voir figure





Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 3 : Plan parcellaire

Référence :	5149470A
Source :	IGN
Échelle :	voir figure



## 2.2 DESCRIPTION DETAILLEE DU SITE D'ETUDE

Les éléments détaillés ci-dessous sont principalement issus de visites détaillées du site effectuées par DEKRA les 23 avril et 10 septembre 2014.

### 2.2.1 DESCRIPTION DU SITE D'ETUDE ET DES USAGES

Le site RULLEAU à Lansac est une ancienne scierie, qui traitait environ 3 200 m<sup>3</sup> de bois par an. Ce site correspond au siège social des établissements RULLEAU. Depuis fin juin 2005, l'arrêt du sciage a induit un changement des volumes d'activités.

Les installations comprenaient les différentes machines de coupe, un poste transformateur, deux bacs de trempage sous abri entourés d'une fosse maçonnée, différents bâtiments (atelier de maintenance des véhicules, local fermé pour stockage des huiles, graisses et machines, bureaux / réfectoire, hangars, etc.) ainsi qu'une cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil aérienne reposant sur une dalle béton reliée à un volucompteur posé sur le sol. Le bois traité était stocké à proximité du bac de trempage en extérieur. Une partie des terrains au Nord-Ouest est utilisée comme habitation et exploitation agricole, sans séparation physique avec le site RULLEAU.

Le site n'est aujourd'hui plus en activité et les installations sont encore partiellement présentes (machines enlevées, un des bacs de trempage plus présent – objet d'une dépollution – voir paragraphe 3.6, bâtiments, cuves et quelques fûts et déchets encore présents).

### 2.2.2 PRODUITS DANGEREUX PRESENTS SUR SITE

Les produits dangereux utilisés du temps de l'activité du site sont de 2 types :

- Produits de traitement du bois : pentachlorophénol (PCPNa) jusque dans les années 1980, puis Busan 1308 et Xylophène plus récemment, stockés en cuves à produit chimique 1000 L et utilisés au niveau des 2 bacs de trempage,
- Hydrocarbures :
  - 1 cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil aérienne sur dalle béton,
  - 1 cuve d'huiles d'1 m<sup>3</sup> et quelques fûts de 200 L dans le local (dalle béton).

Lors des visites, 11 cuves de produit de traitement du bois plus ou moins remplies de stock de sciures de fond ont été relevées. Environ 50 cm de hauteur de liquide non caractérisé ont été observées au fond du bac de trempage encore présent. A cuve et des fûts étaient encore présents dans le local de stockage des huiles.





Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 4 : Occupation de la zone d'étude

Référence : 5149470A

Source : IGN

Échelle : voir figure





Vue du site depuis la D23 au Sud



Bac de trempage dépollué (en arrière-plan) et bac de trempage avec abri effondré (au premier plan)



Cuves contenant des stocks de sciures de fond



Cuve aérienne de gasoil (capacité 28 m<sup>3</sup>)



Fûts et cuve d'huiles dans local fermé



Ancien atelier d'entretien des véhicules

### 2.2.3 CONDITIONS D'ACCES AU SITE

Le site est accessible depuis la D23 par un chemin se dirigeant vers le Nord-Ouest. Aucune clôture ou portail n'est présent au droit du site.

### 2.2.4 STRUCTURES SOUTERRAINES ET AERIENNES

Aucun plan à jour des structures ou des réseaux présents sur le site n'a été fourni.

Une partie des installations est enterrée ou semi-enterrée. Il s'agit de certaines machines de coupes et des bacs de trempage.

### 2.2.5 SOURCES D'ENERGIE UTILISEES

Un transformateur électrique est présent sur la parcelle 358 à l'Ouest du site.

Il est encore sous tension car il alimente également la maison voisine.

### 2.2.6 GESTION DES REJETS AQUEUX

Les eaux pluviales sont dirigées vers un système de fossés autour du site qui assurent le transfert dans le milieu par infiltration.

Une fosse septique est présente pour les eaux usées domestiques.

### 2.2.7 GESTION DE L'AIR

Les sciures étaient aspirées et dirigées vers une zone de stockage en extérieur.

### 2.2.8 GESTION DES DECHETS

Les principaux déchets sont issus du bois : sciures et copeaux, bois non utilisés. Les sciures et copeaux étaient stockés en différentes zones du site avant évacuation. Le bois non utilisé était stocké sur site.



### 2.2.9 STOCKAGE DE PRODUITS NEUFS

Le bois entrant était stocké en extérieur sur la partie Sud du site. Les produits de traitement étaient stockés en extérieur sur un support (pas de contact direct avec le sol) mais sans bac de rétention. Les hydrocarbures étaient stockés sur dalle béton soit en extérieur (cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil) soit dans des fûts et cuve dans le local avec dalle béton.

### 2.2.10 CONSTATS

Aucun constat d'impact n'a été relevé sur l'ensemble du terrain.

### 2.2.11 MESURES D'URGENCE

A la suite de la cessation d'activité, il est recommandé de mettre en sécurité le site : évacuation des déchets restants et notamment des cuves de produit de traitement du bois plus ou moins remplies de stock de sciures de fond, pompage du liquide présent au fond du bac de trempage encore présent, vérification de la neutralisation des cuves présentes, sécurisation des bâtiments instables, limitation de l'accès au site par mise en place d'une clôture et de portails sécurisés.

## 2.3 DESCRIPTION DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE DU SITE D'ETUDE

Les abords du site ont été visités dans un rayon de 200 m afin d'identifier les sites voisins de la zone d'étude.

Le site est bordé :

- A l'Ouest, au Sud et au Nord par des vignes. Un bâtiment agricole est présent à l'opposé de la D23 au Sud et une habitation / exploitation agricole est mitoyenne au site au Nord ;
- A l'Est, par le ruisseau des Marguerites, une zone boisée puis des vignes.

Plusieurs habitations sont présentes aux Androns, à environ 400 m au Nord-Ouest du site.

### 3 MISSION A110 : ETUDE HISTORIQUE, DOCUMENTAIRE ET MEMORIELLE

La collecte et l'examen de documents d'archives réalisés au sein du présent paragraphe permettent de retracer les grandes lignes de l'évolution historique du site d'étude.

#### 3.1 PRINCIPALES PHASES D'OCCUPATION ET ACTIVITES

Les établissements RULLEAU exercent depuis 1956 sur le site de Lansac les activités d'exploitation forestière puis de sciage et de préservation des bois par trempage. L'activité de sciage s'est progressivement marginalisée dans les années 2000 pour définitivement s'arrêter fin juin 2005. Le site est ensuite devenu une plate-forme de distribution et de stockage de produits bois. L'activité de préservation des bois par trempage et de production de piquets a cependant été maintenue au droit du site.

L'activité sur le site a cessé en 2013.

#### 3.2 SITUATION ADMINISTRATIVE ET CLASSEMENT ICPE

La DRIRE (ancienne DREAL) a demandé en 2003 au site d'effectuer la régularisation administrative du site qui n'a fait auparavant l'objet d'aucun acte administratif. L'installation était en cours de régularisation administrative au moment de l'arrêt des activités.

D'après le dossier de demande d'autorisation d'exploiter daté de mars 2007 (document fourni par le site dans le cadre de l'étude), le site est soumis :

- A autorisation au titre de la rubrique 2415 : « Installations de mise en œuvre de produits de préservation du bois et matériaux dérivés »,
- A déclaration au titre de la rubrique 1530 : « Dépôt de bois, papier, carton ou matériaux combustibles analogues ».

### 3.3 RECENSEMENT NATIONAL DU SITE D'ETUDE (BASIAS ET BASOL)

Le site est recensé dans la base de données BASOL des sites et sols pollués (ou potentiellement pollués) appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif ; cette base est gérée par le Ministère chargé de l'Environnement.

Le numéro BASOL du site est 33.0136. Il est référencé comme « site en cours de traitement – Objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en œuvre ». Ce référencement a été réalisé suite à un diagnostic initial et l'Evaluation Simplifiée des Risques du site en 2004 qui a mis en évidence une teneur anormalement élevée en Pentachlorophénate de Sodium (PCPNa) dans les eaux souterraines à l'aval du site (31 µg/). Des investigations complémentaires ont été réalisées en 2006, mettant en évidence une source de pollution entre 1 et 1,5 m de profondeur au niveau de l'ancien bac de traitement. Des travaux de dépollution ont ensuite été prescrits en 2007. En parallèle de la démarche d'Evaluation Simplifiée des Risques, à la mise en place d'une surveillance semestrielle des eaux souterraines a été prescrite. La fiche BASOL du site est reprise en annexe 1.

Par contre, le site n'est pas recensé dans la base de données BASIAS des anciens sites industriels et d'activités de services, en activité ou non, pouvant avoir occasionné une pollution des sols. Cette base est alimentée par les inventaires historiques régionaux menés par les départements ; elle est gérée par le Ministère chargé de l'Environnement et le BRGM.

### 3.4 INCIDENTS ET ACCIDENTS REPERTORIES SUR LE SITE D'ETUDE

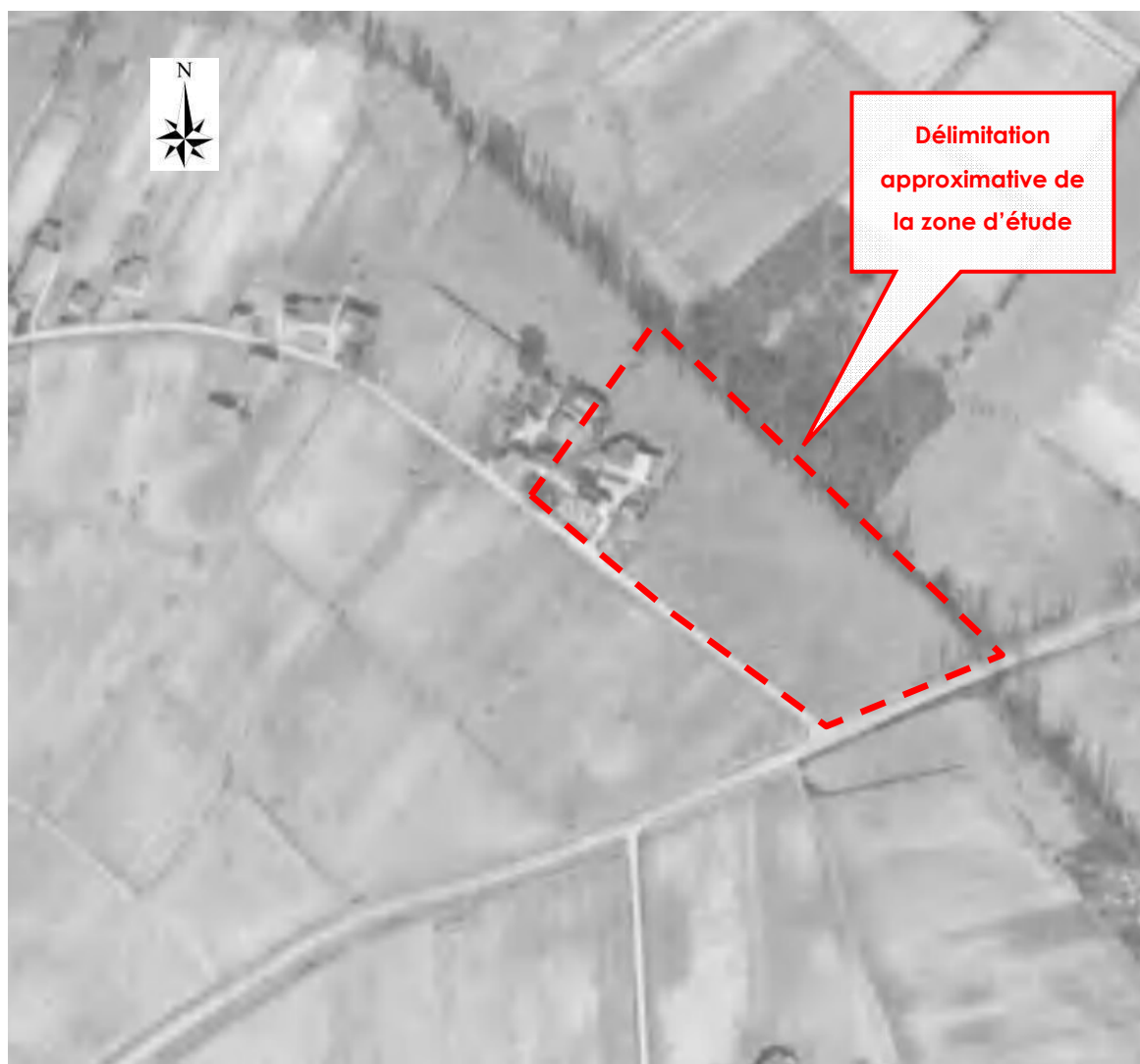
Aucun incident ou accident ne nous a été communiqué.

### 3.5 ETUDE DE PHOTOGRAPHIES AERIENNES ANCIENNES

L'examen de photographies aériennes anciennes apporte des informations concernant l'exploitation du site depuis 1950 (photographie aérienne la plus ancienne disponible).

- Examen de la photographie de 1956

Comme sur le cliché de 1950, on voit sur ce cliché l'absence d'installation notable au droit de la zone d'étude. Seule l'habitation au Nord de la parcelle est présente à l'époque.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 5 : Photographie aérienne de 1956

Affaire :	5149470A
Source :	IGN
Echelle :	-



- Examen de la photographie de 1966

Sur ce cliché la majeure partie du site est occupée par l'activité de scierie, mais la partie Sud n'est pas encore utilisée, ainsi que les parcelles voisines à l'Ouest. Il est difficile de voir sur ce cliché la configuration du site plus en détails.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 6 : Photographie aérienne de 1966

Affaire : 5149470A

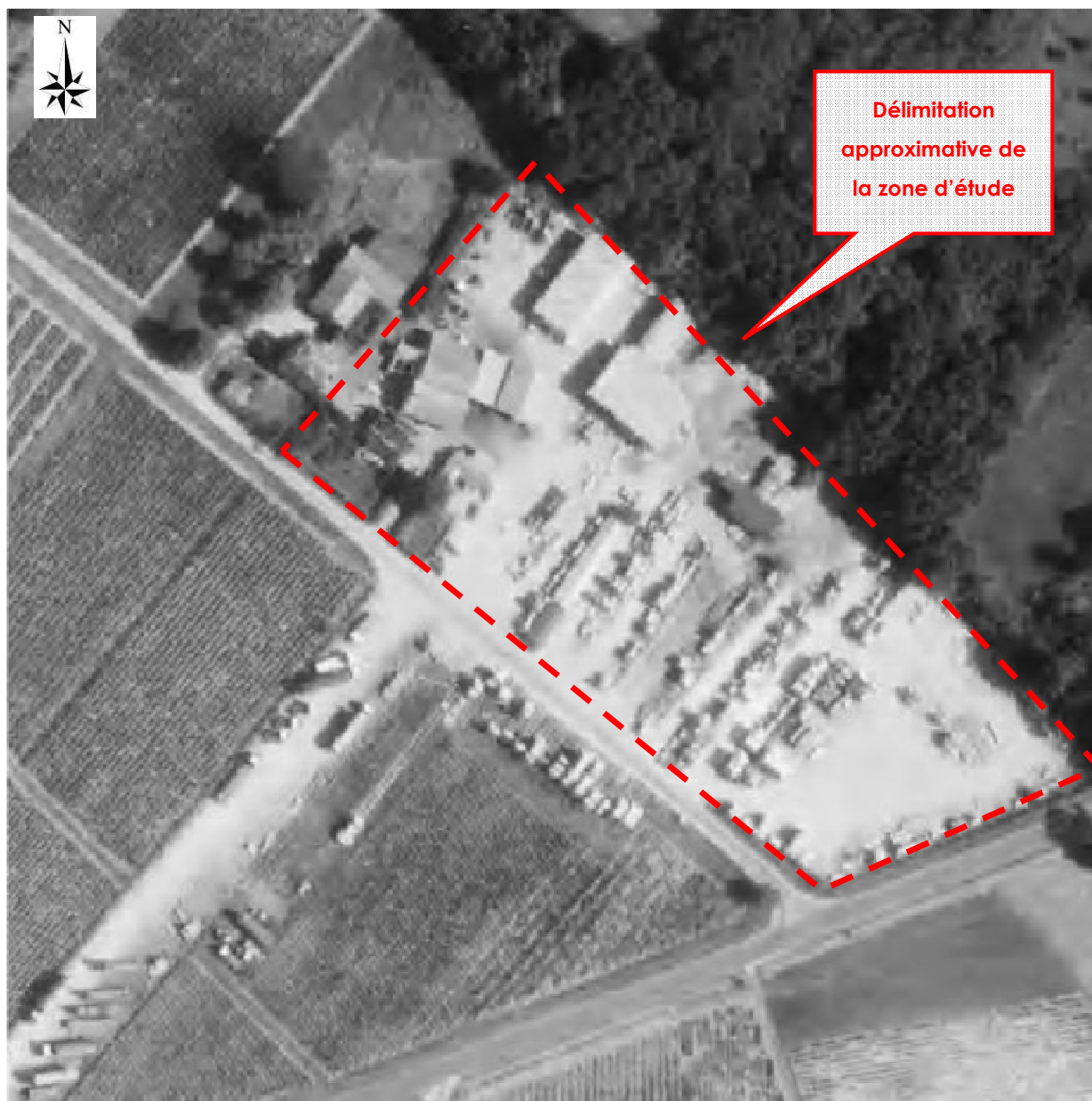
Source : IGN

Echelle : -



- Examen de la photographie de 1978

Sur ce cliché, la partie Sud de la zone d'étude ainsi que les parcelles voisines à l'Ouest sont désormais utilisées pour l'exploitation du site. La configuration au Nord du site est proche de la configuration actuelle. Le bac de trempage au Nord semble être présent, mais pas celui au Sud. Il n'y a pas de bâtiments sur la partie Sud.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 7 : Photographie aérienne de 1978

Affaire : 5149470A

Source : IGN


Echelle : -



- Examen de la photographie de 1986

Sur ce cliché, la configuration du site est sensiblement identique à celle observable sur le cliché précédent (1978).



	Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)		
	<i>Figure 8 : Photographie aérienne de 1986</i>	Affaire :	5149470A
		Source :	IGN
		Echelle :	-

- Examen de la photographie de 1991

Aucune modification notable du site n'est visible sur ce cliché.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 9 : Photographie aérienne de 1991

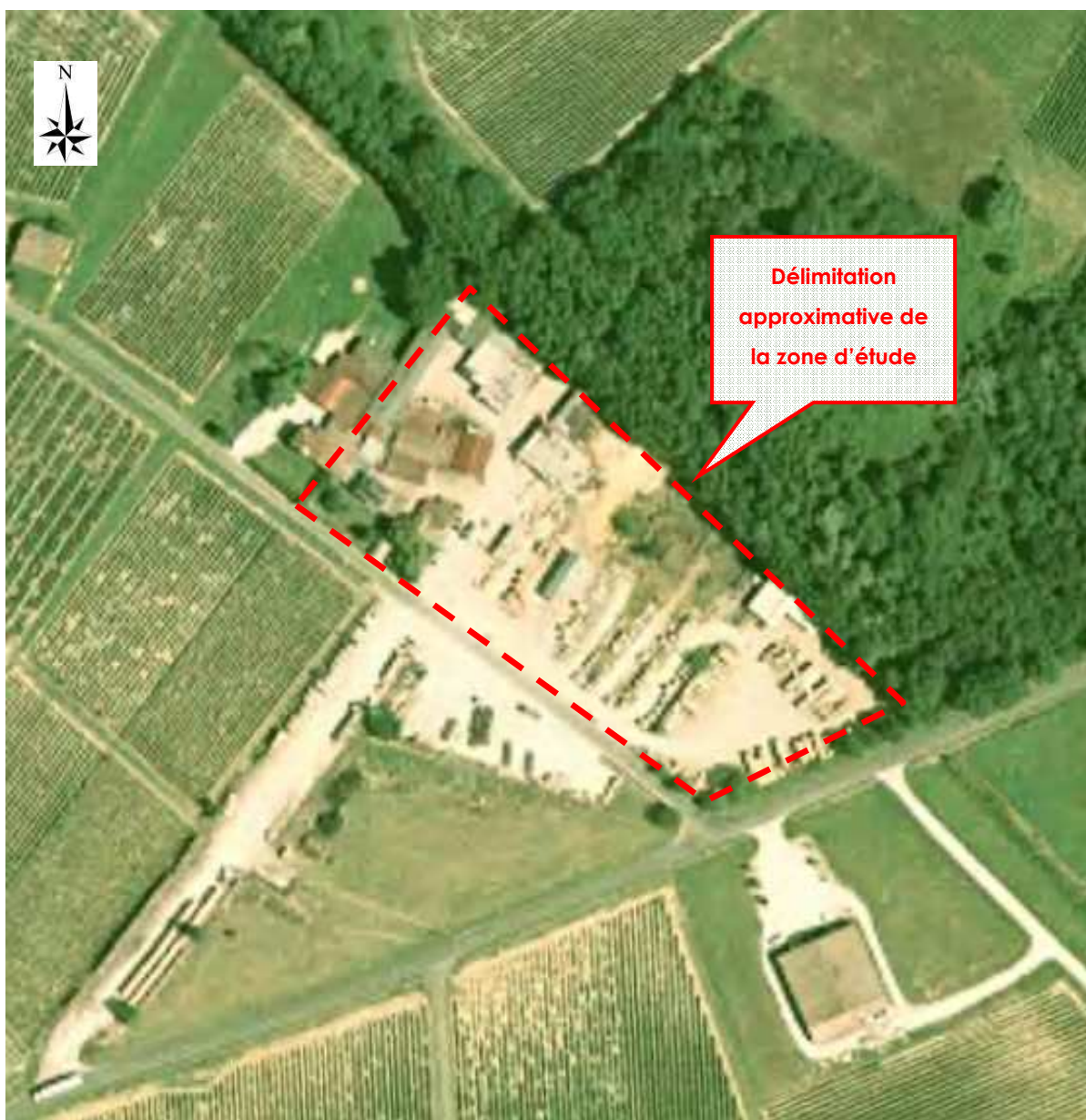
Affaire : 5149470A

Source : IGN

Echelle : -

- Examen de la photographie de 2000

Sur ce cliché, le deuxième bac de trempage est visible au centre du site. Le premier bac de trempage est toujours présent plus au Nord. Sur la moitié Sud, une partie de la zone abritée a été construite.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)

Figure 10 : Photographie aérienne de 2000

Affaire : 5149470A

Source : IGN

Echelle : -



### 3.6 ETUDES ANTERIEURES SUR LE SITE D'ETUDE

Sur initiative de l'exploitant et dans le cadre de l'action collective menée par la Fédération de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement (FIBA), le diagnostic initial et l'Evaluation Simplifiée des Risques (ESR) du site sont réalisées en 2004.

Ces missions ont été confiées à la société Hydroconseil et ont consisté en :

- o La mise en place d'un réseau de 3 piézomètres au droit du site, 1 en amont et 2 en aval, profonds de 9 à 11 m ;
- o La réalisation d'une campagne de prélèvements et analyses des eaux souterraines le 22 septembre 2004 sur les 3 piézomètres, portant sur les paramètres hydrocarbures totaux (HCT), pentachlorophénol (PCP), Carbendazime et propiconazole,
- o La réalisation d'une campagne de prélèvements et analyses des sols le 22 septembre 2004, comprenant 6 sondages à la tarière manuelle, le premier à proximité du stockage d'huiles, le deuxième à proximité de la cuve aérienne de gasoil et du volucompteur, le troisième au niveau de l'atelier de maintenance des véhicules, le quatrième au niveau du bac de trempage le plus ancien (utilisant du PCP), le cinquième au niveau du container produit de trempage et le dernier au niveau de la zone de stockage des bois traités au Sud. Les analyses ont porté sur les paramètres HCT pour les 3 premiers sondages, et sur les paramètres PCP, Carbendazime et propiconazole pour les 3 autres sondages.

Les résultats analytiques ont mis en évidence :

- o Pour les eaux souterraines : la détection de PCP sur le piézomètre aval dans une concentration notable (31,5 µg/l). La concentration mesurée sur l'autre piézomètre aval est de 0,14 µg/l (non détecté sur le piézomètre amont). Les autres paramètres sont peu ou pas détectés,
- o Pour les sols : Les composés recherchés sont peu ou pas détectés pour les échantillons réalisés.

Le résultat de l'ESR menée par Hydroconseil a proposé un classement en classe III pour le site à savoir site banalisable.

Compte tenu des résultats obtenus sur les eaux souterraines, la DRIRE (devenue DREAL) a cependant demandé à l'exploitant de mener des investigations complémentaires.

En 2005, 5 sondages de sol supplémentaires sont réalisés sur la partie Sud de la zone d'étude, avec analyse d'échantillons à différentes profondeurs. Ces investigations mettent en évidence l'absence de détection du PCP dans les sols sur cette zone.

La détection de PCP dans les eaux souterraines sur le piézomètre aval du site étant confirmée avec les campagnes d'août 2005 et avril 2006, 4 nouveaux sondages sont réalisés entre mai et juin 2006 et mettent en évidence une pollution des sols au niveau de l'ancien bac de traitement PCP (bac de

traitement n°1). La concentration en PCP maximale mesurée dans les sols est de 106 mg/kg MS entre 1 et 1,3 m de profondeur à côté de ce bac.

Suite à cette découverte, des travaux de dépollution ont été engagés en septembre 2007. La société Navarra TS est intervenue pour excaver les terrains au droit de la zone polluée sur une surface de 6 x 15 m entre 1,0 et 1,3 m de profondeur. Cinq analyses de fond et bord de fouilles ont été prélevées suite aux travaux d'excavation. L'objectif de dépollution a été fixé à 25 mg/kg de MS, en faisant référence à une ancienne valeur de référence (Valeur de Définition Source Sol). Quatre des 5 analyses de bord et fond de fouille ont dépassé cette valeur. La concentration maximale mesurée était de 60 mg/kg de MS. Des travaux complémentaires ont alors été engagés en janvier 2008 pour poursuivre l'excavation de 50 cm de profondeur (jusqu'à 1,8 m) sur environ 6 m<sup>2</sup>. 3 nouveaux prélèvements de bords et fonds de fouille ont ensuite été prélevés. La concentration maximum mesurée en PCP était de 5 mg/kg de MS. Les travaux ont alors été arrêtés. D'après les informations orales recueillies, il semble que l'évacuation des terres excavées n'a pas été réalisée tout de suite, et que la zone excavée ait été laissée en l'état (non comblée) un certain temps.

Des campagnes de prélèvement des eaux souterraines ont également été réalisées sur les 3 piézomètres à une fréquence semestrielle depuis avril 2006 jusqu'à novembre 2008, puis à une fréquence annuelle ensuite. La dernière campagne date de mai 2012. Les paramètres suivis sont :

- o Les HCT et le PCP,
- o Pour les fongicides : la carbendazime jusqu'à mai 2007, puis le propiconazole depuis octobre 2007.

Les résultats analytiques ont mis en évidence :

- o L'absence de détection des hydrocarbures totaux, sauf pour la campagne d'avril 2007 (faible détection),
- o La faible détection de propiconazole ponctuellement ou plus régulièrement en fonction des ouvrages. La concentration la plus importante mesurée est de 0,169 µg/l pour le piézomètre PZ2 (aval) lors de la campagne d'octobre 2010,
- o La carbendazime n'a jamais été détectée sur les campagnes menées jusqu'à mai 2007,
- o La détection continue de PCP sur le piézomètre PZ3 (aval du site), avec une tendance à la hausse, la concentration la plus élevée étant mesurée lors de la campagne de mai 2012, avec une valeur égale à 115,26 µg/l.

En mai 2008, des prélèvements ont également été réalisés en amont et en aval du site au niveau du ruisseau. Les concentrations mesurées en aval sont supérieures à celles mesurées en amont :

- o Respectivement 0,12 mg/l et non détecté pour les hydrocarbures totaux,
- o Respectivement 0,34 µg/l et 0,028 µg/l pour le propiconazole,
- o Respectivement 1,14 µg/l et 0,78 µg/l pour le PCP.

## 3.7 SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

### 3.7.1 OBSERVATIONS REALISEES LORS DE LA VISITE DE TERRAIN

Lors des visites de site, aucun constat de pollution n'a été réalisé. La présence de déchets résiduels (bac de trempage, stocks de sciures de fond dans des cuves, quelques bois et déchets divers, cuves et fûts toujours présents) est mise en évidence. Aucune trace de pollution sur les sols n'est identifiée.

### 3.7.2 DEFINITION DES ZONES SENSIBLES

Les zones sensibles sont identiques à celles identifiées lors de l'ESR de 2004 :

- Stockage d'huiles,
- Cuve aérienne de gasoil et volucompteur,
- Ancien atelier de maintenance des véhicules,
- Anciens bacs de trempage,
- Zone de stockage des cuves de produit de traitement du bois,
- Zone de stockage des bois traités sur sol nu.

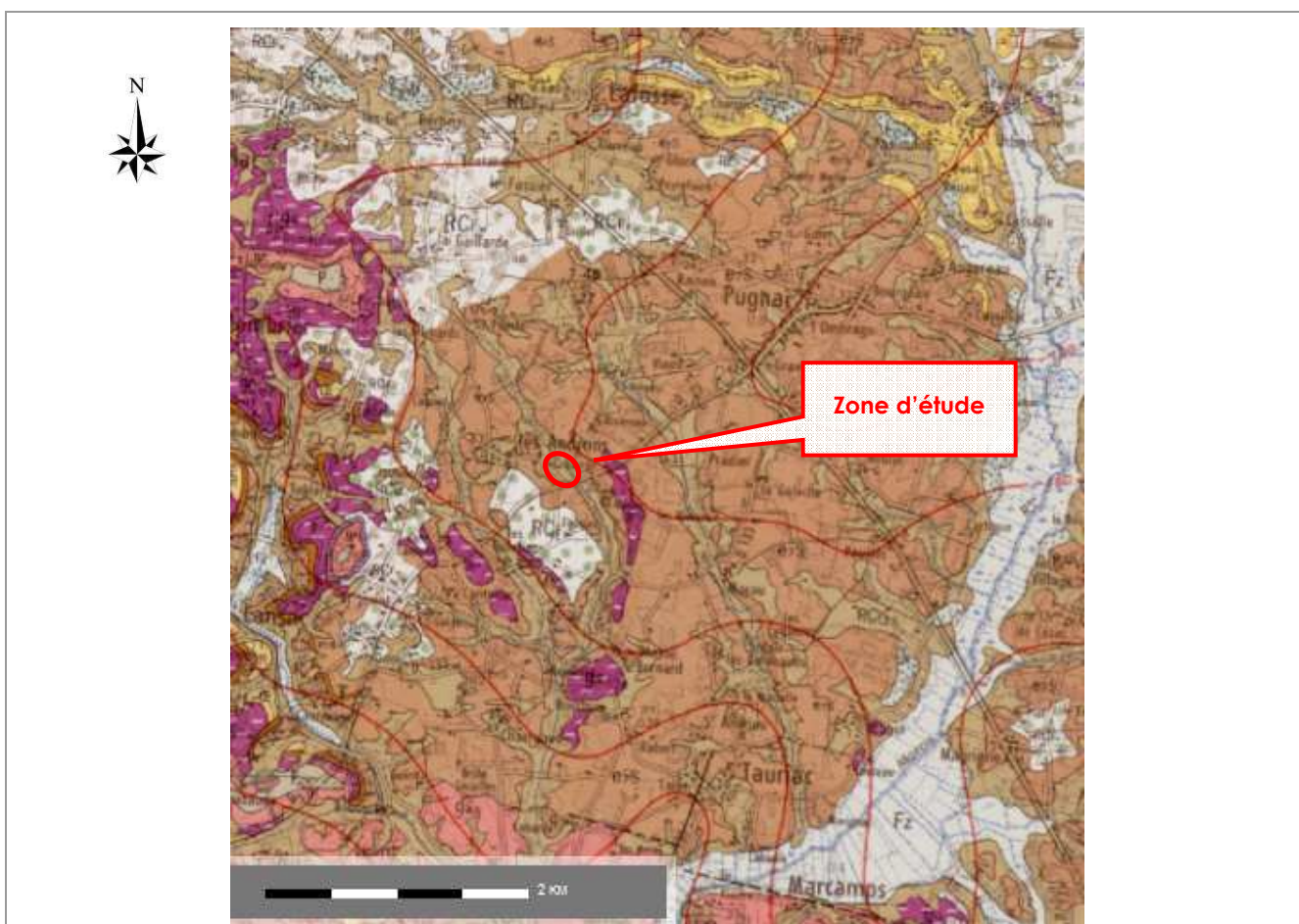
Sur base des résultats obtenus lors des investigations menées sur les sols et les eaux souterraines précédemment, une pollution des eaux souterraines en PCP est présente au droit du site. En considérant les travaux de dépollution menés en 2008, il semble que la source de pollution correspondante au niveau des sols a été traitée. L'évolution des concentrations dans les eaux souterraines en aval du site reste à surveiller pour confirmer cette hypothèse.

## 4 MISSION A120 : ÉTUDE DE VULNERABILITE DES MILIEUX

### 4.1 CONTEXTE GEOLOGIQUE

D'après les informations de la carte géologique de Blaye-et-Sainte-Luce au 1/50 000 (n° 779), le site étudié se trouve au droit de remaniements colluvionnaires wurmiens et sub-actuels (éboulis de pente et matériaux argileux) sur une épaisseur n'excédant pas 2 m. Cette formation surmonte les Sables et Gravieres de Pugnac. Ensuite vient le faciès de plaine d'inondation constitué d'argiles carbonatées blanchâtres contenant des niveaux durcis ainsi que des poupées calcaires, puis les Sables et Gravieres du Périgord.

La figure ci-après présente un extrait de la carte géologique de la zone d'étude.



Me Louis HIROU – Site RULLEAU de Lansac (33)



Figure 11 : Extrait de la carte géologique au 1/50 000, feuille de Blaye-et-Sainte-Luce

Affaire :	5149470A
Source :	BRGM - Infoterre
Echelle :	Cf. figure

## 4.2 CONTEXTE HYDROGEOLOGIQUE

### 4.2.1 CONTEXTE LOCAL

Au droit du site, la nappe superficielle est contenue dans les Sables de Pugnac et alimente les aquifères sableux de l'Eocène moyen et supérieur sous-jacents. Les niveaux d'eau mesurés au droit des 3 piézomètres suivis depuis 2004 montrent des niveaux d'eau sub-affleurants, compris entre 0,6 et 2,5 m en fonction de la période de prélèvements et de la localisation du piézomètre. Le sens d'écoulement présumé de cette première nappe est vers le Sud-Est, conformément au sens d'écoulement du ruisseau des Marguerites présent en limite Est.

Trois autres nappes superposées et sous-jacentes sont également reconnues :

- Le réservoir calcaire et calcaréo-sableux de l'Eocène moyen,
- La nappe des Sables inférieurs,
- Les calcaires du Crétacé supérieur (aquifère capté pour l'alimentation en eau potable).

Ces différents aquifères superposés sont plus ou moins en relation.

### 4.2.2 MASSES D'EAUX POTENTIELLEMENT CONCERNEES

La masse d'eau potentiellement concernée par un impact au droit du site est «Sables, graviers, galets et calcaires de l'Eocène nord Adour Garonne» (FRFG071). Un descriptif de celle-ci est donné en annexe 2. L'état quantitatif est décrit comme mauvais tandis que l'état chimique de la masse d'eau est décrit comme bon dans l'état des lieux validé en 2013.

### 4.2.3 USAGES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

#### **Alimentation en Eau Potable (AEP)**

D'après le recensement des captages AEP, le captage le plus proche est situé à environ 2400 m à l'Ouest du site (latéral hydraulique). Il est profond de 215 m et mobilise la masse d'eau FRFG071. Aucun autre captage n'est recensé dans un rayon de 3 km autour du site.



### **Alimentation en eau industrielle, agricole et domestique**

D'après les données recensées sur la Banque de Données du Sous-Sol du BRGM, très peu de captages sont référencés sur le secteur d'étude. L'ouvrage référencé le plus proche est un forage à usage d'eau individuelle recensé comme non exploité à environ 1300 m au Nord du site (amont hydraulique). Un forage destiné à un usage agricole est également référencé à environ 1800 m au Nord du site. Aucun forage à usage industriel n'est référencé à moins de 3 km du site.

#### 4.2.4 SYNTHÈSE DE LA VULNERABILITÉ ET SENSIBILITÉ DES EAUX SOUTERRAINES

Les eaux souterraines sont considérées comme vulnérables du fait de la faible profondeur de la première nappe.

La sensibilité des eaux souterraines est localement considérée comme faible, du fait de l'absence d'usage référencé de la première nappe autour du site.

### 4.3 CONTEXTE HYDROGRAPHIQUE

Le ruisseau des Marguerites est localisé en limite Est du site. Deux autres ruisseaux sont localisés à environ 800 m à l'Ouest et à l'Est du site. Tous ces ruisseaux drainent les bassins versants locaux et s'écoulent vers le Sud en direction de la Dordogne, situé à environ 4,5 km au Sud du site.

Le ruisseau des Marguerites est référencé comme masse d'eau superficielle : FRFRT32\_14. La fiche correspondante est reprise en annexe 3. L'état des milieux validé en 2013 indique un état écologique moyen. L'état chimique est non classé.

Les usages du ruisseau sont inconnus.

Compte tenu de la proximité du ruisseau des Marguerites, les eaux superficielles apparaissent vulnérables et sensibles à une pollution provenant de la zone d'étude.

### 4.4 RISQUES NATURELS

Le site est localisé dans une zone où la sensibilité au risque d'inondation par remontée de nappe est considérée comme très faible à inexistante.



## 4.5 CLIMATOLOGIE

Le climat de la zone d'étude est de type océanique, avec des hivers très doux et des étés chauds. La pluie est assez fréquente avec environ 150 jours pluvieux par an.

Les vents dominants sont le vent d'Ouest et le vent du Nord.

## 4.6 ESPACES REGLEMENTAIRES PROTEGES

Les données concernant les espaces naturels protégés dans le secteur ont été fournies par les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) d'Aquitaine.

Le site ne fait partie d'aucune zone naturelle protégée de type ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique : grand ensemble naturel riche et peu modifié) ou zone NATURA 2000 (sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats).

Aucune ZNIEFF ou zone NATURA 2000 n'est située dans un rayon d'1 km autour du site.



## 5 ETUDES DES VOIES DE TRANSFERT ET D'EXPOSITION - SCHEMA CONCEPTUEL INITIAL

Cette étape de l'étude a pour objectif de caractériser la vulnérabilité du terrain à l'étude dans son usage et sa configuration actuelle, dans le but d'estimer les risques potentiels d'atteinte de l'homme (santé humaine) liés à la présence de souillures en sous-sol.

### 5.1 RECENSEMENT DES CIBLES POTENTIELLES

Dans le cas présent, les cibles potentielles susceptibles d'être atteintes par la présence de souillures en sous-sol sont les usagers du site (usagers futurs). Des cibles susceptibles d'être atteintes sont également recensées hors site, en cas de migration de la pollution via les eaux souterraines.

### 5.2 VOIES POTENTIELLES D'EXPOSITION

#### 5.2.1 VOIES D'EXPOSITION PAR INHALATION

La voie d'exposition par inhalation est conditionnée par la présence de polluants à caractère volatil. Cette voie est prise en compte en cas de présence de ces polluants dans les sols.

#### 5.2.2 VOIES D'EXPOSITION PAR CONTACT

La voie potentielle d'exposition par contact direct avec les sols est à considérer dans les zones non couvertes.

La voie potentielle d'exposition par contact consécutive au transfert de polluant vers les eaux souterraines est possible en cas de présence de puits en aval du site (présence de puits non recensée sur la zone d'étude mais possible en l'absence d'enquête de terrain).

La voie potentielle d'exposition par contact consécutive au transfert de polluant vers les eaux de surface est également considérée compte tenu de la présence du ruisseau des Marguerites en limite Est.

#### 5.2.3 VOIES D'EXPOSITION PAR INGESTION

La voie d'exposition par ingestion consécutive au transfert de polluants vers les eaux souterraines est possible mais elle est écartée du fait de la distance avec le captage AEP le plus proche (environ 2400 m) et de son positionnement en latéral hydraulique.

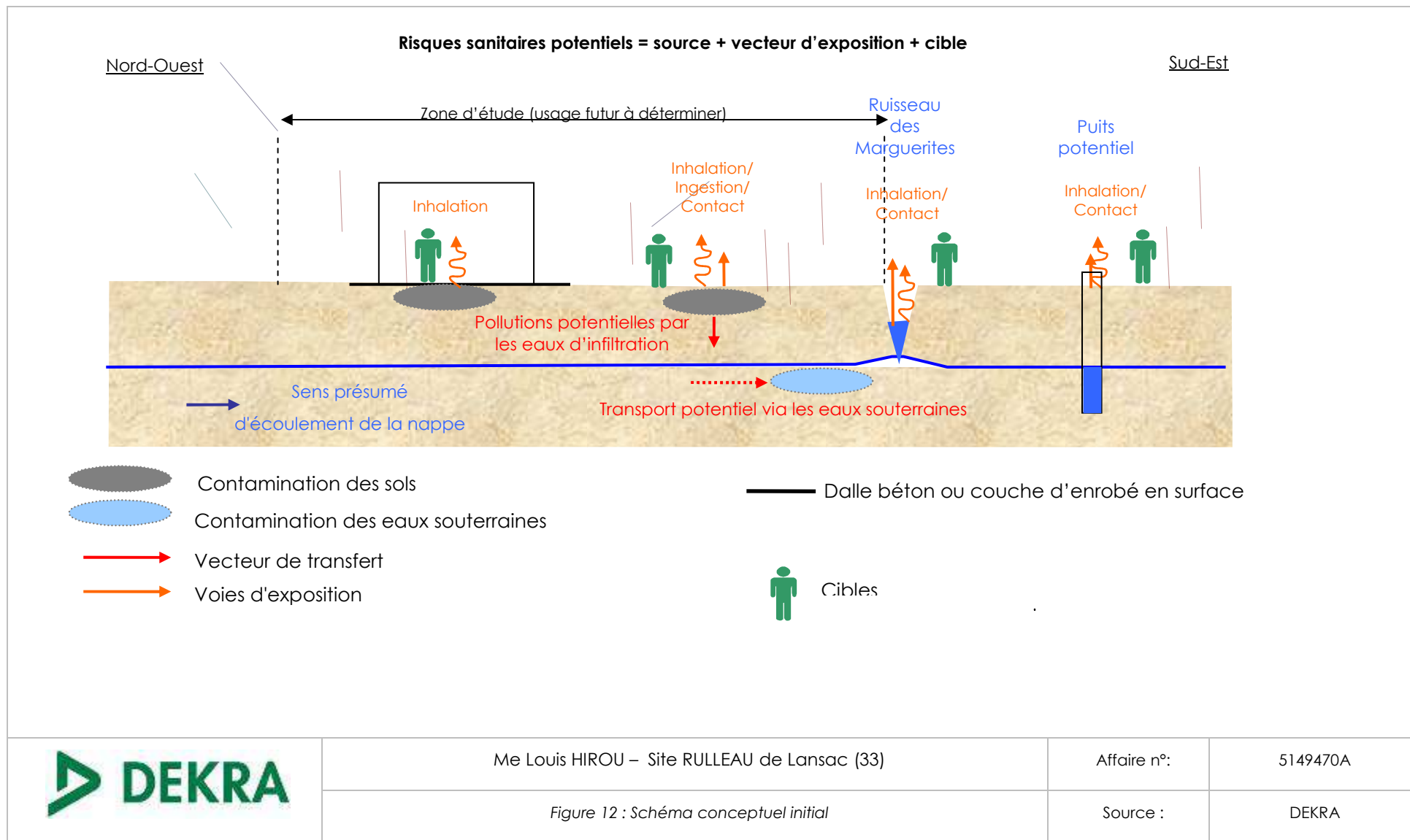
En présence de zone découverte sur la zone d'étude, la voie d'ingestion de sol est considérée.



### 5.3 SYNTHÈSE DES VOIES DE TRANSFERT ET NATURE DES EXPOSITIONS

RECAPITULATIF				
SOURCES/VECTEURS/CIBLES				
Sources de pollution	Voies de transfert / d'exposition	Prise en compte	Nature de l'exposition	Cibles
Pollution du sous-sol	Air ambiant	Oui	Inhalation	Occupants du site
	Sols	Oui	Inhalation, contact et ingestion	
	Eaux souterraines	Oui	Inhalation et contact	Présence potentielle de puits en aval
	Eaux superficielles	Oui	Inhalation et contact	Usagers potentiels du ruisseau des Marguerites

Tableau 2 : Voies de transfert et nature des expositions



## 6 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS DE LA MISSION EVAL

### 6.1 CONCLUSIONS

Dans le cadre de la liquidation judiciaire des établissements RULLEAU, la SELARL Hirou en la personne de Me Louis HIROU a mandaté DEKRA INDUSTRIAL pour la réalisation du mémoire de cessation d'activité du site de Lansac, compte tenu de son classement ICPE sous le régime de l'Autorisation.

Cette mission vise à constituer le mémoire de cessation d'activité tel que prévu au titre de l'article R. 512-39 du code de l'environnement et à réaliser une mission d'évaluation environnementale (EVAL Phases 1 selon la Norme NFX 31-620) pour savoir si le site est susceptible d'être à l'origine d'un impact sur l'environnement à la suite de ses activités.

Les missions (MCA + EVAL) ont consisté en la réalisation des prestations suivantes :

- Une visite détaillée (mission A100) ;
- Une étude historique et documentaire (mission A110) ;
- Une description des installations en cessation d'activité ;
- Une description des produits dangereux et des déchets présents sur le site ;
- Les incidents / accidents répertoriés ;
- Une étude de vulnérabilité des milieux (mission A120) ;
- Les mesures prises pour assurer la mise en sécurité du site.

#### 6.1.1 VISITE DU SITE ET ETUDES HISTORIQUE, MEMORIELLE ET DOCUMENTAIRE (A100 ET A110)

La zone correspond à plusieurs parcelles de la section B du cadastre de Lansac, pour une surface totale de l'ordre de 15 000 m<sup>2</sup> pour la partie occupée par l'activité.

Le site est une ancienne scierie, qui traitait environ 3 200 m<sup>3</sup> de bois par an.

Les installations comprenaient les différentes machines de coupe, un poste transformateur, deux bacs de trempage sous abri entourés d'une fosse maçonnée, différents bâtiments (atelier de maintenance des véhicules, local fermé pour stockage des huiles, graisses et machines, bureaux / réfectoire, hangars, etc.) ainsi qu'une cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil aérienne reposant sur une dalle béton reliée à un volucompteur posé sur le sol. Le bois traité était stocké à proximité du bac de trempage en extérieur. Une partie des terrains au Nord-Ouest est utilisée comme habitation et exploitation agricole, sans séparation physique avec le site RULLEAU.

Le site n'est aujourd'hui plus en activité et les installations sont encore partiellement présentes (machines et un des bacs de trempage enlevés, bâtiments, cuves et quelques fûts et déchets encore présents).



Historiquement, les activités d'exploitation forestière puis de sciage et de préservation des bois par trempage ont débuté en 1956 sur le site. L'activité de sciage s'est progressivement marginalisée dans les années 2000 pour définitivement s'arrêter fin juin 2005. Le site est ensuite devenu une plateforme de distribution et de stockage de produits bois. L'activité de préservation des bois par trempage et de production de piquets a cependant été maintenue au droit du site.

L'activité sur le site a cessé en 2013.

### 6.1.2 ETUDE DE VULNERABILITE (A120)

#### **Géologie :**

Le site étudié se trouve au droit de remaniements colluvionnaires wurmiens et sub-actuels (éboulis de pente et matériaux argileux).

#### **Eaux souterraines :**

La première nappe présente à environ 1 - 2 m de profondeur sous le site est une nappe libre. La vulnérabilité de ce milieu au droit du site est importante du fait de l'absence d'horizons imperméables offrant une protection vis-à-vis d'une pollution éventuelle en surface. La sensibilité des eaux souterraines est localement considérée comme faible, du fait de l'absence d'usage référencé de cette première nappe à proximité du site (aucun puits mobilisant la première nappe référencé à moins d'1 km du site).

#### **Eaux superficielles :**

Le ruisseau des Marguerites est localisé en limite Est du site et s'écoule vers le Sud en direction de la Dordogne, qu'il rejoint à environ 4,5 km au Sud du site.

Compte tenu de la proximité de ce ruisseau, les eaux superficielles apparaissent vulnérables et sensibles à une pollution provenant de la zone d'étude.

#### **Milieu naturel :**

Aucune zone naturelle protégée n'est identifiée dans un rayon d'1 km autour du site. Le milieu naturel est donc considéré comme peu vulnérable et peu sensible.

De plus, le site n'est pas localisé en zone sensible vis-à-vis du risque de remontée de nappe.



## 6.2 RECOMMANDATIONS

Plusieurs zones sensibles peuvent être identifiées par rapport aux activités passées sur le site :

- o Stockage d'huiles,
- o Cuve aérienne de gasoil et volucompteur,
- o Ancien atelier de maintenance des véhicules,
- o Anciens bacs de trempage,
- o Zone de stockage des cuves de produit de traitement du bois,
- o Zone de stockage des bois traités sur sol nu.

La réalisation du schéma conceptuel montre les risques potentiels pour les usagers du site en cas de pollution des sols.

Des investigations ont déjà été réalisées au droit du site à la fois sur les sols et les eaux souterraines à partir de 2004. Elles ont conclu à la mise en évidence d'une pollution des sols au niveau de l'ancien bac de traitement PCP. Cette zone a fait l'objet de travaux de dépollution en 2007, complétés en 2008, consistant à l'excavation des terrains pollués. En parallèle, la surveillance de la qualité des eaux souterraines à une fréquence semestrielle à annuelle a mis en évidence une augmentation de la teneur en PCP suite à la réalisation des travaux de dépollution, probablement lié au fait que la zone excavée n'a pas été refermée tout de suite après les travaux, et favorisant donc la migration de la pollution résiduelle vers les eaux souterraines par infiltration des eaux de pluie.

La dernière campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines date de mai 2012, avec une concentration de 115,26 µg/l sur un des piézomètres localisé en aval du site.

Compte tenu de ces éléments, il apparaît nécessaire aujourd'hui de mener au moins une nouvelle campagne de prélèvements et d'analyses des eaux souterraines, pour mesurer les concentrations actuelles en aval du site, et étudier la possibilité de mesures de dépollution sur les eaux souterraines, voire la recherche d'une pollution résiduelle au niveau des sols du site.



## 7 MESURES DE MISE EN SECURITE

### 7.1 MISE EN SECURITE DU SITE

Aucune clôture ou portail n'est présent au droit du site.

Une partie du site étant toujours occupée comme habitation, l'alimentation électrique et l'arrivée d'eau n'ont pas été coupées.

### 7.2 ELIMINATION DES DECHETS ET PRODUITS DANGEREUX

Les produits chimiques dangereux utilisés sur le site étaient les produits de traitement du bois (xylophène et busan, pentachlorophénol par le passé) ainsi que des hydrocarbures : cuve de 28 m<sup>3</sup> de gasoil et volucompteur associé, cuve et fûts d'huile dans un local fermé.

Il n'y a plus de produits de traitement du bois présent sur site, hormis potentiellement au fond du bac de trempage (exposé à la pluie). Pour les hydrocarbures, la cuve de 28 m<sup>3</sup> est toujours présente mais vide d'après les informations fournies. Des fûts et la cuve d'huiles sont toujours présents dans le local fermé à clé.

### 7.3 ENLEVEMENT DU MATERIEL

Lors des visites du site les 23 avril et 10 septembre 2014, une partie des équipements de production était toujours présente sur le site (bac de trempage notamment).

### 7.4 MESURES DE MISE EN SECURITE RESTANT A REALISER

Les mesures de mise en sécurité restant à réaliser sont :

- assurer l'élimination de l'ensemble des déchets encore présents sur site,
- assurer la sécurisation des bâtiments accessibles. Des tuiles pouvant chuter ont notamment été observées sur plusieurs bâtiments,
- mettre en place des mesures pour limiter l'accès au site (clôtures/ portail/ panneaux).



## 8 SYNTHÈSE ET PROPOSITION POUR LE TYPE D'USAGE FUTUR

---

La mission EVAL a permis de mettre en évidence **qu'une pollution résiduelle des eaux souterraines était toujours présente au droit du site lors de la dernière campagne d'analyses réalisée (mai 2012).**

L'usage futur du site n'est pas encore défini. Compte tenu de l'état constaté du site, il n'est pas aujourd'hui susceptible de changer d'usage et la réalisation d'au moins une campagne de surveillance de la qualité des eaux souterraines est à réaliser, pour étudier l'état de pollution actuel du site et les éventuelles mesures de gestion à mettre en œuvre, à la fois sur les eaux souterraines et les sols.



## 9 LIMITES ET INCERTITUDES DE LA MISSION – JUSTIFICATION DES ECARTS

### 9.1 INCERTITUDES

#### 9.1.1 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE DE VULNERABILITE

Incertitudes liées à l'usage des eaux souterraines : seuls les ouvrages répertoriés par le BRGM sont mentionnés, les éventuels ouvrages non déclarés n'ont pas été recherchés.

#### 9.1.2 INCERTITUDES LIEES A L'ETUDE HISTORIQUE

Incertitudes liées au manque d'informations disponibles et recueillies lors de la réalisation de cette étude (documents fournis...).

#### 9.1.3 AUTRES LIMITES OU INCERTITUDES

Cette étude a été réalisée suivant une méthode généralement employée dans l'industrie et est conforme aux pratiques en vigueur dans la profession. Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur les conditions du site telles qu'observées lors de la visite et sur les informations fournies.

Les informations obtenues sont supposées être exactes. Cette étude ne peut prétendre à l'exhaustivité.

- Le présent rapport et ses annexes constituent un tout indissociable. Une utilisation erronée qui pourrait être faite suite à une diffusion ou reproduction partielle ne saurait engager DEKRA ;
- Des éléments nouveaux mis en évidence lors de l'exécution des travaux, a posteriori de la mission confiée à DEKRA et n'ayant pu être détectés au cours des reconnaissances peuvent rendre caduques certaines des recommandations figurant dans le rapport.

### 9.2 JUSTIFICATION DES ECARTS

La présente étude a été conduite et réalisée sans écart avec la mission décrite dans la proposition référencée 2014-2490-5110-Version 1.



## ANNEXE 1 : FICHE BASOL 33.0136 (2 PAGES)





## Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués  
(ou potentiellement pollués) appelant  
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : AQUITAINE

Département : 33

Site BASOL numéro : 33.0136

Situation technique du site :  Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre

Date de publication de la fiche : 08/07/2013

Auteur de la qualification : DREAL (26)

### Localisation et identification du site

Nom usuel du [site](#) : RULLEAU

Localisation :

Commune : Lansac

Arrondissement :

Code postal : 33710 - Code INSEE : 33228 (604 habitants)

Adresse : 3 rue Barrier

Lieu-dit :

Agence de l'eau correspondante : Adour-Garonne

Code géographique de l'unité urbaine : 33000 : (229 862 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT93				

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU	373684	2011480	Adresse (rue)	

Parcelles cadastrales :

Non défini

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Nom : RULLEAU S.A. BOIS (ex SOFA)

Il s'agit DU DERNIER EXPLOITANT

Qualité du responsable : PERSONNE MORALE PRIVEE

### Caractérisation du site à la date du 04/07/2013

Description du [site](#) :

Ancienne scierie avec traitement des bois exploitée par la SA BOIS RULLEAU sur la commune de Lansac (33).

Le site est devenu une plateforme de regroupement et de distribution de planches en provenance des autres sites de production (environ 18 000 m<sup>3</sup>/an de piles de bois transitent sur le site).

Les établissements RULLEAU, entreprise familiale, exerçaient depuis 1956 sur le site de Lansac des activités d'exploitation forestière, de sciage et de préservation des bois par trempage. L'activité de sciage s'est progressivement marginalisée pour définitivement s'arrêter en juin 2005.

Ce site est également le siège social de la SARL SOFA (Sté Forestière d'Aquitaine) dont Monsieur RULLEAU est le gérant, qui compte les sites de St Magne, Cestas et St Savin.

Les établissements RULLEAU sont par ailleurs actionnaires de la SARL SIFOR qui comprend notamment les sites de Lapouyade (33) et de Clayrac (47) (site fermé depuis 2004).

Description qualitative :

1 - MISE EN SÉCURITÉ

Le 8 novembre 2005, il est demandé à l'exploitant d'enlever les bacs de trempage et de procéder aux constats visuels d'éventuelles fuites.

Les justificatifs relatifs au démantèlement du bac de traitement n°1 sont fournis à l'Inspection des Installations Classées le 8 janvier 2007.

2 - DIAGNOSTIC

2-1- DIAGNOSTIC INITIAL

Sur initiative de l'exploitant et dans le cadre de l'action collective menée par la Fédération de l'Industrie du Bois et de l'Ameublement (FIBA), le diagnostic initial et l'Évaluation Simplifiée des Risques (ESR) sont réalisées en 2004.

Aucune source de pollution des sols n'a été localisée, mais une teneur anormalement élevée en Pentachlorophénate de Sodium (PCPNa) a été mise en évidence dans les eaux souterraines à l'aval du site (31 µg/l).

**1-2- INVESTIGATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le 8 novembre 2005, il est demandé à l'exploitant de procéder à des sondages complémentaires en fond de fouilles.

Les nouvelles analyses de sols ont été réalisées en juin 2006 et le rapport a été remis en août 2006. Elles ont permis de localiser la source de pollution à une profondeur comprise entre 1 m et 1,50 m au niveau de l'ancien bac de traitement n°1 au PCPNa. Ce bac a pu être percé ou son contenu a pu se répandre en fond de fouille au moment de l'extraction.

**3 - TRAVAUX**

L'arrêté préfectoral du 8 mars 2007 prescrit l'excavation et l'évacuation des terres polluées par le PCPNa.

**4 - SURVEILLANCE DES EAUX SOUTERRAINES**

Ce site était soumis à l'application de l'article 65 a) de l'arrêté du 2 février 1998 modifié relatif à la surveillance des eaux souterraines par référence à la rubrique 2415 (traitement du bois) de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

Le 18 novembre 2004, à réception de l'ESR, l'exploitant prend l'initiative de mettre en place la surveillance des eaux souterraines qui est ensuite prescrite par l'arrêté préfectoral du 8 mars 2007 selon les modalités suivantes :

- la mise en place de 3 piézomètres,
- pour une fréquence semestrielle des campagnes,
- pour les paramètres analysés qui sont représentatifs des activités et des produits utilisés sur le site, notamment es Hydrocarbures Totaux (HCT), le PCPNa et la carbendazime,
- avec le relevé du niveau piézométrique à chaque campagne.

Les résultats sont donnés page 6 "Surveillance du site et restrictions d'usage".

**Description du site**

Origine de l'action des pouvoirs publics : ARTICLE 65 DE L'ARRETE DU 2 FEVRIER 1998

**Origine de la découverte :**

<input type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre :

**Types de pollution :**

<input type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input type="checkbox"/> Sol pollué	<input type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

**Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :**

Origine accidentelle

Pollution due au fonctionnement de l'installation

Liquidation ou cessation d'activité

Dépôt sauvage de déchets

Autre

**Situation technique du site**

Evénement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
Evaluation simplifiée des risques (ESR)	18/11/2004	Site sous surveillance après diagnostic, pas de travaux complets de réhabilitation dans l'immédiat	18/11/2004
Diagnostic approfondi	01/08/2006	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre	27/11/2006
Travaux de traitement	08/03/2007	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre	14/02/2008

Surveillance du site	08/03/2007	Site en cours de traitement, objectifs de réhabilitation et choix techniques définis ou en cours de mise en oeuvre	08/03/2007
----------------------	------------	--	------------

Rapports sur la dépollution du site : *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

### Caractérisation de l'impact

#### Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

- Déchets non dangereux  
 Déchets dangereux  
 Déchets inertes

#### Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium           | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                                      |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)        | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)       | <input type="checkbox"/> Chlorures   |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)        | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                                       |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)        | <input type="checkbox"/> Cyanures  |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.             | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures                                     |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)       | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                                    |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)        | <input type="checkbox"/> PCB-PCT   |
| <input type="checkbox"/> Pesticides         | <input type="checkbox"/> Substances radioactives                           |
| <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)         | <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)                                     |
| <input type="checkbox"/> Solvants halogénés | <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés                            |
| <input type="checkbox"/> Sulfates           | <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène)                           |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)          |  |

Autres :

#### Polluants présents dans les sols :

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium               | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)            |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)            | <input type="checkbox"/> BTEX                    |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)           | <input type="checkbox"/> Chlorures               |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)            | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)             |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)            | <input type="checkbox"/> Cyanures                |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                 | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures           |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)           | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)          |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)            | <input type="checkbox"/> PCB-PCT                 |
| <input type="checkbox"/> Pesticides             | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)              |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)          | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés      |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates               | <input type="checkbox"/> TCE                     |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)              |  |

#### Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :

Aucun

#### Polluants présents dans les nappes :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aluminium (Al) | <input type="checkbox"/> Ammonium           |
| <input type="checkbox"/> Arsenic (As)   | <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)        |
| <input type="checkbox"/> BTEX           | <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)       |
| <input type="checkbox"/> Chlorures      | <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)        |
| <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)    | <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)        |
| <input type="checkbox"/> Cyanures       | <input type="checkbox"/> Fer (Fe)           |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.         | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures      |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)   | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)     |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)    | <input type="checkbox"/> PCB-PCT            |
| <input type="checkbox"/> Pesticides     | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)         |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)  | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |

- Solvants non halogénés
   
  Substances radioactives  
 Sulfates
   
  TCE  
 Zinc (Zn)

**Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :**  
PCPNa

**Polluants** présents dans les sols ou les nappes :

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium                | <input type="checkbox"/> Arsenic (As)                                      |
| <input type="checkbox"/> Baryum (Ba)             | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd)            | <input type="checkbox"/> Chlorures   |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr)             | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co)                                       |
| <input type="checkbox"/> Cuivre (Cu)             | <input type="checkbox"/> Cyanures  |
| <input type="checkbox"/> H.A.P.                  | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures                                     |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg)            | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo)                                    |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni)             | <input type="checkbox"/> PCB-PCT   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Pesticides   | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb)  |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se)           | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés                                |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés  | <input type="checkbox"/> Sulfates  |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn)   |

Autres :

**Risques immédiats :**

- Produits inflammables  
 Produits explosifs  
 Produits toxiques  
 Produits incompatibles  
 Risque inondation  
 Risque inondation  
 Fuites et écoulements  
 Accessibilité au site

**Importance du dépôt ou de la zone polluée :**

Tonnage (tonne) :

Volume (m3) :

Surface (ha) :

Informations complémentaires :

Aucune

## Environnement du site

**Zone d'implantation :**

**Hydrogéologie du [site](#) :**

- Absence de nappe.  
 Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- Aucune utilisation connue  
 A.E.P.  
 Puits privés  
 Agriculture, industries agroalimentaires  
 Autres industries  
 Autre :

**Utilisation actuelle du [site](#) :**

- [Site](#) industriel en activité.
    L'activité exercée est à l'origine de la pollution  
   
  L'activité exercée n'est pas à l'origine de la pollution  
 [Site](#) industriel en [friche](#).  
 [Site](#) ancien réutilisé

**Impacts constatés :**

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)  
 Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments

- Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- Plaintes concernant les odeurs
- Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- Teneurs anormales dans les sols
- Santé
- Sans
- Inconnu
- Pas d'impact constaté après dépollution

### Surveillance du site

#### Milieu surveillé :

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- Eaux souterraines, fréquence (n/an) : 2

#### Etat de la surveillance :

- Absence de surveillance justifiée
- Raison :

- Surveillance différée en raison de procédure en cours
- Raison :

Début de la surveillance : 18/11/2004

Arrêt effectif de la surveillance :

Résultat de la surveillance à la date du 23/08/2006 : 1 LA SITUATION RESTE STABLE

Résultat de la surveillance, autre : Du PCPNa a été détecté en aval du site.

### Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme

#### Restriction d'usage sur :

- L'utilisation du sol (urbanisme)
- L'utilisation du sous-sol (fouille)
- L'utilisation de la nappe
- L'utilisation des eaux superficielles
- La culture de produits agricoles

#### Mesures d'urbanisme réalisées :

- [Servitude](#) d'utilité publique (SUP)

Date de l'arrêté préfectoral :

- Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme

Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

- Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP :

- Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

- Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

- Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

- Acquisition amiable par l'[exploitant](#)

- Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

### Traitement effectué

- Mise en sécurité du [site](#)

- Interdiction d'accès
- Gardiennage
- Evacuation de produits ou de déchets
- Pompage de rabattement ou de récupération
- Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

- Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)**
- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Confinement sur site
- Physico-chimique
- Traitement thermique

Autre :

- Traitement des terres polluées**
- Stockage déchets dangereux
- Stockage déchets non dangereux
- Traitement biologique
- Traitement thermique
- Excavation des terres
- Lessivage des terres
- Confinement
- Stabilisation
- Ventilation forcée
- Dégradation naturelle

Autre :

- Traitement des eaux**
  - Rabattement de nappe
  - Drainage
- Traitement :
- Air stripping
  - Vapour stripping
  - Filtration
  - Physico-chimique
  - Biologique
  - Oxydation (ozonation...)

Autre :

[Imprimer la fiche](#)

[Pour tout commentaire](#) [Contactez-nous](#)

## *ANNEXE 2 : FICHE DESCRIPTIVE DE LA MASSE D'EAU SOUTERRAINE FRFG071 (2 PAGES)*

---



[Menu Content/Inhalt](#)

**Masse d'eau (Souterraine)**

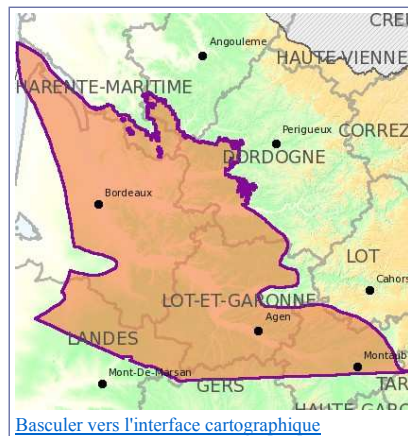
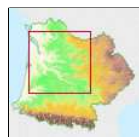
## SDAGE-PDM 2016-2021

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 2ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau qui s'appuie sur un état des lieux, validé le 2 décembre en 2013 par le comité de bassin et dont les objectifs seront fixés dans le SDAGE 2016-2021 en cours d'élaboration.

Consulter la fiche relative au [1er cycle de la DCE](#)

### Sables, graviers, galets et calcaires de l'éocène nord AG

**Code :** FRFG071  
**Type :** Dominante sédimentaire non alluviale  
**Etat hydraulique :** Majoritairement captif  
**Superficie :** 20063 Km<sup>2</sup>  
**Commission territoriale :**  
**Département(s) :** TARN, LANDES, GERS, GIRONDE, CHARENTE, TARN-ET-GARONNE, CHARENTE-MARITIME, LOT-ET-GARONNE, LOT, DORDOGNE



### Objectif d'état de la masse d'eau

Les objectifs seront fixés dans le SDAGE 2016-2021 en cours d'élaboration.

### Etat de la masse d'eau (Etat des lieux validé en 2013)

Le bon état d'une eau souterraine est l'état atteint par une masse d'eau souterraine lorsque son état quantitatif et son état chimique sont "bons".

L'évaluation des états est soumise à la validation des Secrétariats Techniques Locaux (STL) qui s'appuient sur des mesures aux stations et un examen à dire d'expert. Cette étape d'évaluation à l'échelle masse d'eau permet de traiter les cas particuliers.

**Etat quantitatif :** Mauvais

**Etat chimique :** Bon

[Télécharger la directive fille 2006/118/CE du parlement Européen du 12 décembre 2006 sur la protection des eaux souterraines contre la pollution et la détérioration](#) et consulter [l'arrêté du 25 janvier 2010](#) établissant le programme de surveillance de l'état des eaux en application de l'article R. 212-22 du code de l'environnement

### Stations de mesure du Réseau de Contrôle de Surveillance

[Sur le site ADES : stations de qualité et de quantité qui ont permis d'évaluer l'état des masses d'eau](#)

### Pressions de la masse d'eau (Etat des lieux validé en 2013)

	Pression
<b>Pression diffuse :</b>	
Nitrates d'origine agricole :	Inconnue
<b>Prélèvements d'eau :</b>	
Pression Prélèvements :	Significative



Voir les sites

.M. sera fixé dans le SDAGE 2016-2021 en cours d'élaboration.

[Plan du Site](#) [RSS](#) [Services OGC](#) [Mentions légales](#)

## Données...

---

- [Les données du SDAGE 2016-2021](#)
-

*ANNEXE 3 : FICHE DESCRIPTIVE DE LA MASSE D'EAU SUPERFICIELLE  
FRFRT32\_14 (2 PAGES)*

---





---

Altération de l'hydrologie :

Minime

Altération de la morphologie :

Minime

---

## Programme de mesures

---

Le P.D.M. sera fixé dans le SDAGE 2016-2021 en cours d'élaboration.

---

## Données...

- 
- [Les données du SDAGE 2016-2021](#)
-